

## **CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 29 octobre 2008, à 19h00, au Centre administratif et CLSC Vallée-de-la-Lièvre, à Gatineau.

**SONT PRÉSENTS :**

- M<sup>me</sup> Lucie Lalonde
- M<sup>me</sup> Réjeanne Pilote
- M. Raymond Ménard
- M<sup>me</sup> Jane Carson-Fex
- M. Damien Raby
- M. Murray Dunnigan
- M<sup>me</sup> Sylvie Noël
- M. Alain Gagnon
- M<sup>me</sup> Louise Spencer
- M. Adéodat Bernard
- M. Jean-Marc Laporte
- M. Pierre Munn

**ABSENCES :**

- M. Richard Besner
- M<sup>me</sup> Diane Bernard
- M. Serge Bruneau
- M. Jocelyn Moisan

M<sup>me</sup> Denise Lalonde agit à titre de secrétaire d'assemblée.

18 personnes sont présentes dans l'assistance.

---

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, la présidente Madame Lucie Lalonde déclare l'assemblée ouverte, il est 19 heures.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CA-372-2008** Il est proposé par, Pierre Munn appuyé par Jane Carson-Fex, et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant modifié:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivis
  - 3.1. Adoption du procès-verbal
    - 3.1.1. Séance ordinaire du 30 septembre 2008
  - 3.2. Suivis au procès-verbal
4. Présentation des présidents(es) des conseils professionnels et comité
  - 4.1. Rapport du comité du personnel non-clinique
  - 4.2. Rapport du conseil multidisciplinaire
  - 4.3. Rapport du conseil des infirmières et infirmiers
  - 4.4. Rapport du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
5. Dossiers majeurs
  - 5.1. État de situation pour l'élaboration du budget 2008-2009
  - 5.2. Rehaussement et diversification de l'offre en hébergement
  - 5.3. Structure de la direction des ressources financières, matérielles et informationnelles

- 5.4. Départ du Directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles
- 5.5. Adoption du contrat de la directrice générale
- 5.6. Entente de gestion 2008-2010
- 5.7. Contrat – ressource intermédiaire Château Saint-André
- 6. Affaires diverses
  - 6.1. Nomination de médecins au comité de révision
  - 6.2. Suivis – projets de construction
  - 6.3. Suivi – Comité vigilance et de la qualité
  - 6.4. Ouverture de comptes bancaires pour les résidents en longue durée au CHSLD Petite-Nation
- 7. Affaires courantes
  - 7.1. Suivi – rencontre ministérielle sur la planification stratégique 2010-2015
  - 7.2. Rapport du comité d'évaluation du rendement du commissaire local aux plaintes
  - 7.3. Dépôt de la lettre de l'APTS
- 8. Correspondance
  - 8.1. Lettre de l'AQPP – suivis en anticoagulothérapie en pharmacie communautaire
  - 8.2. Lettre de l'Agence – situation financière 2008-2009
  - 8.3. Lettre de l'Agence – Rehaussement et diversification de l'offre d'hébergement et d'intervention pour personnes âgées sur le territoire de Papineau
  - 8.4. Opinion des médecins psychiatres du CH Pierre-Janet
- 9. Information
  - 9.1. Rapport de la présidente
  - 9.2. Rapport de la directrice générale
- 10. Parole au public
- 11. Dépôt de documents
  - 11.1. Coupures de presse
  - 11.2. Synergie – AQESSS, octobre 2008
  - 11.3. La Tête à Papineau, octobre 2008
  - 11.4. Communication de l'AQESSS – La Gouvernance
- 12. Date, heure et lieu de la prochaine séance ordinaire
  - 12.1. Rencontre régulière, le 25 novembre 2008
- 13. Levée de l'assemblée

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS**

#### **3.1. Adoption du procès-verbal et suivis**

##### **3.1.1. Séance ordinaire du 30 septembre 2008**

**CA-373-2008** Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2008.

#### **3.2. Suivis au procès-verbal**

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers est déposé et présenté au conseil d'administration.

### **4. DOSSIERS MAJEUR**

#### **4.1. Présentation du rapport du comité du personnel non clinique**

Monsieur Jean-Marc Laporte, président du comité du personnel non clinique présente le bilan des activités 2007-2008 du comité du personnel non clinique. Quatre rencontres se sont tenues durant l'exercice 2007-2008.

#### 4.2. Présentation du rapport du conseil multidisciplinaire

Madame Patricia Baril présente le bilan des activités 2007-2008 du conseil multidisciplinaire. Quatre rencontres se sont tenues.

#### 4.3. Rapport du conseil des infirmières et infirmiers

Présentation par Manon Raby, présidente du conseil des infirmières et infirmiers, accompagnée de Madame Nadine Brazeau présidente du Conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA), du rapport des activités 2007-2008 du CII.

#### 4.4. Rapport du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Docteur Dominique Gouriou, vice présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, présente le bilan des activités 2007-2008 du CMDP.

Les rapports de chacun des conseils et comité ont été déposés.

### **5. DOSSIER MAJEURS**

#### 5.1. État de situation pour l'élaboration du budget 2008-09

Madame Pilote réfère les membres à la lettre de l'Agence sur la situation financière 2008-2009. Suite aux discussions et analyses avec l'Agence sur la situation du CSSS de Papineau, l'Agence accepte que nous continuons les démarches en cours au plan budgétaire, en étant épaulé par Monsieur Richard Lefrançois, expert en gestion financière. Il nous aidera à définir les mesures qui permettront le retour à l'équilibre, en recommandant des pistes d'actions tant à l'établissement qu'à l'Agence.

Le comité de vérification a rencontré Monsieur Lefrançois et ce dernier lui a présenté son mandat et la manière dont il entend fonctionner pour le suivi budgétaire et pour l'élaboration du budget 2009-2010. Les membres sont très confiants.

#### 5.2. Rehaussement et diversification de l'offre en hébergement

Dépôt de la lettre de l'Agence qui confirme son aval aux mesures de rehaussement et diversification de l'offre d'hébergement et d'intervention pour personnes âgées sur le territoire de Papineau. Les mesures sont les suivantes :

- 1) Huit places supplémentaires permanentes en ressource intermédiaire, lesquelles vont être ajoutées aux 15 places déjà autorisées dans le budget 2008-09, et ce, sur une base permanente au coût de 280 000 \$ ;
- 2) Six places supplémentaires en CHSLD (deux lits depuis avril et quatre lits depuis octobre 2008), sur une base temporaire avec une réévaluation périodique des besoins, selon une estimation de coûts de 190 000 \$ pour l'année 2008-09 ;
- 3) 14 places d'hébergement temporaire dans le secteur privé ou privé conventionné, sur une base temporaire avec une réévaluation périodique des besoins ; une mesure dont les coûts finaux seront déterminés ultérieurement après entente avec le ou les promoteurs et validation auprès de l'Agence ;

De plus, des mesures compensatoires de soutien à domicile et d'allocations directes puissent être ajoutées à l'offre de service actuelle pour 205 000\$ et que les services de réadaptation puissent être rehaussés en milieu hospitalier jusqu'à concurrence de 43 000 \$. S'ajouteront à ces mesures

des dispositions pour la gestion des services dans l'optique de réduire le nombre de personnes en attente de place en CHSLD.

Des démarches ont déjà été réalisées auprès du CHSLD Champlain pour obtenir 10 places. D'ici le début décembre 2008; elles seront disponibles. De plus, une résidence privée de 4 places à Saint-Émile-de-Suffolk est disponible pour accueillir des patients âgés qui attendent dans des lits de courte durée.

Les 5 places en ressources intermédiaires à Saint-André-Avellin seront ouvertes en décembre 2008 plutôt qu'en mars 2009. Ces mesures qui seront utilisées d'ici la mi-décembre 2008 avec les 6 lits surnuméraires au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre permettront de désengorger la courte durée et l'urgence.

Ceci aura une répercussion directe sur le budget 2008-2009 en permettant de diminuer les heures travaillées à l'urgence et en courte durée ainsi que l'utilisation des agences infirmières.

L'ajout de financement pour les 20 places de longue durée et les 8 places en Ressource Intermédiaire totalise près de 1 500 000 \$ par année. Une partie de cet argent est récurrente et l'autre partie sera octroyée selon l'évaluation des besoins l'an prochain.

### 5.3. Structure de la direction des ressources financières, matérielles et informationnelles

Considérant que la direction des ressources financières, matérielles et informationnelles a été analysée par le Ministère en février 2006 et que la classe 18 a été attribuée;

Considérant que des établissements semblables au CSSS de Papineau, dont les budgets varient entre 31 millions et 84 millions, gèrent les ressources financières, matérielles et informationnelles sous le chapeau d'une direction des ressources financières, matérielles et informationnelles et que les classes varient de 17 à 20 ;

Considérant que chaque secteur de cette direction au CSSS de Papineau est doté d'un cadre intermédiaire à l'exception des ressources informationnelles qui comprend 2 employés;

Considérant que la stratégie généralement utilisée pour pallier à une charge de travail supplémentaire générée par les projets non récurrents dans une direction est l'ajout de personnel temporaire pour la durée du projet;

Considérant que le CSSS de Papineau a embauché un consultant aux services financiers et qu'un conseiller cadre à la direction générale a travaillé à l'élaboration du PFT de l'Hôpital pendant 1 an et demi;

Considérant le rapport des vérificateurs externes déposés en septembre 2007 et en juillet 2008 concernant les lacunes dans la gestion des ressources financières;

Considérant les attentes administratives exprimées à l'égard de l'amélioration de la gestion de la direction des ressources financières, matérielles et informationnelles à l'ancien directeur par la directrice générale;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

**CA-374-2008** Il est proposé par Pierre Munn, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu de maintenir une direction des ressources financières, matérielles et informationnelles telle que prévue au plan d'organisation du CSSS de Papineau adopté en mars 2006.

5.4. Départ du Directeur des ressources matérielles et informationnelles

Madame Réjeanne Pilote informe les membres du départ de Monsieur Daniel Labelle directeur des ressources matérielles et informationnelles; l'affichage du poste sera publié dans les différents médias et le processus de sélection s'enclenchera pour le recrutement.

5.5. Adoption du contrat de la directrice générale

Pour faciliter le déroulement de la rencontre, il est proposé que ce point soit traité après le parole au public.

**CA-375-2008** Il est proposé par Louise Spencer, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu de déclarer le huis clos.

Des échanges s'entament sur le sujet.

**CA-376-2008** Il est proposé par Jane Carson Fex, appuyé par Jean-Marc Laporte et unanimement résolu de lever le huis clos.

ATTENDU QUE l'engagement de M<sup>me</sup> Réjeanne Pilote à titre de directrice générale du CSSS de Papineau a été renouvelé pour un nouveau mandat de quatre ans et ce, avec effet à la date d'échéance de contrat la liant actuellement au CSSS de Papineau, soit le 9 janvier 2009.

ATTENDU QUE l'employeur, conformément aux dispositions de l'art. 22 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences régionales et des établissements publics de santé et de services sociaux* (décret 1217-96 du 25 septembre 1996) a obtenu l'autorisation du président-directeur général de l'agence régionale pour le projet de contrat d'engagement convenu avec le titulaire du poste de directrice générale pour son renouvellement;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'art. 19.1 du susdit règlement, ce projet de contrat d'engagement doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration de l'employeur;

ATTENDU QUE l'employeur entend procéder sans délai afin de finaliser le processus de renouvellement d'engagement de la directrice générale.

**CA-377-2008** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu que le CSSS de Papineau:

- Adopte, conformément aux dispositions prévues à l'art. 19.1 du susdit règlement, le projet de contrat d'engagement autorisé par le président-directeur général de l'agence régionale et convenu avec le titulaire du poste de directeur général, M<sup>me</sup> Réjeanne Pilote;

- Fixe l'entrée en vigueur de ce contrat à la date d'échéance du contrat liant actuellement la directrice générale, soit le 9 janvier 2009;
- Mandate et autorise la présidente du conseil d'administration, Madame Lucie Lalonde, pour signer, pour et au nom du CSSS de Papineau, le contrat d'engagement autorisé par le président-directeur général de l'Agence régionale et convenu avec le titulaire du poste de directrice générale, M<sup>me</sup> Réjeanne Pilote;
- Mandate, conformément aux dispositions prévues à l'art. 20 du susdit règlement, la présidente du conseil d'administration pour transmettre au président-directeur général de l'agence régionale et au ministre :
  - ▶ copies des résolutions portant respectivement sur le renouvellement de l'engagement de la directrice générale et sur l'adoption de son contrat d'engagement;
  - ▶ copie de ce contrat d'engagement signé par les parties.

#### 5.6. Entente de gestion 2008-2010

- CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et services sociaux, particulièrement l'article 182.1 et suivants relatifs à la gestion et reddition de comptes ;
- CONSIDÉRANT le processus régional et local concernant les ententes de gestion et la reddition de comptes de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ;
- CONSIDÉRANT les discussions du CSSS de Papineau avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ;
- CONSIDÉRANT les discussions avec les directeurs du CSSS de Papineau;
- CONSIDÉRANT l'étude de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2008-2010 par les membres du conseil d'administration.

**CA-378-2008** Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu :

QUE l'Entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2008-2010 entre l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et le Centre de santé et de services sociaux de Papineau soit acceptée en réitérant à l'Agence les préoccupations suivantes déjà mentionnées lors de discussions :

- (1.8/1.9) Les cibles pour l'urgence ne seront pas atteignables malgré tous les efforts que nous déployons et ce, compte tenu des besoins de la population et du nombre de lits de courte durée (1,2 / 1 000 habitants);
- (1.9.14/1.9.15) Le volume de production pour certaines activités chirurgicales ne tient pas compte de l'absence d'anesthésiologistes au plan d'effectifs médicaux spécialisés et de la nécessité de maintenir les autres activités chirurgicales non incluses dans l'entente de gestion;
- Chapitre VIII La situation financière déficitaire au CSSS de Papineau.

QUE la directrice générale soit mandatée pour signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2008-2010, considérant que l'Agence de la santé et des services sociaux considérera nos limites dans l'atteinte des résultats.

#### 5.7. Contrat – ressource intermédiaire Château St-André

Considérant que la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q.c.S-4.2., ci-après appelée la L.S.S.S.S.) reconnaît à toute personne le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social avec continuité de façon personnalisée, compte tenu de l'organisation et des ressources des établissements qui dispensent ces services;

Considérant la mission d'hébergement de longue durée du CSSS de Papineau;

Considérant que le CSSS de Papineau a été identifié par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais comme pouvant recourir aux services d'une ressource intermédiaire pour une clientèle de personnes adultes et âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive aux fins de la réalisation de sa mission, conformément aux articles 301 et 304 de la L.S.S.S.S.;

Considérant l'appel d'offres publié et la conformité du projet de la ressource intermédiaire;

Considérant le processus de sélection effectué;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Considérant que le CSSS de Papineau a procédé à l'évaluation de la ressource intermédiaire conformément à l'article 305 de la L.S.S.S.S.;

Considérant que l'Agence de la santé et des services sociaux a reconnu la ressource intermédiaire conformément à la L.S.S.S.S.;

Considérant les rencontres de la Directrice des services aux personnes en perte d'autonomie avec les responsables de la ressource intermédiaire;

Considérant que la ressource intermédiaire s'engage à offrir un milieu de vie adapté et des services de soutien et d'assistance requis en conformité avec les termes du présent contrat;

Considérant que la ressource intermédiaire s'engage à collaborer avec le CSSS de Papineau à l'atteinte des fins recherchées par le présent contrat;

Considérant que le présent contrat est d'une durée de 120 mois commençant le 8 décembre 2008 et se terminant le 7 décembre 2018.

Considérant que le présent contrat se renouvellera automatiquement à son échéance, aux mêmes conditions, pour une durée de 10 ans, et ce, à moins qu'il n'y soit mis fin ou qu'il soit modifié, conformément aux dispositions du présent contrat;

Considérant que les modalités générales et particulières de paiement des frais de séjour des usagers dans une RI sont celles définies conformément aux dispositions de la L.S.S.S.S. et sont définies à l'annexe 7 du présent contrat;

Considérant que les parties sont liées par la L.S.S.S.S., la *Loi sur le curateur public* (L.R.Q. c. C-81) et la *Loi de la protection des personnes*

*dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (L.R.Q. c. P-38.001).*

**CA-379-2008** Il est proposé par Louise Spencer, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à signer le contrat avec 174316 Canada Inc.-Château Saint-André pour développer une ressource intermédiaire de 5 places dans la Petite-Nation, pour une clientèle de personnes adultes et âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive. Ce contrat est d'une durée de 120 mois commençant le 8 décembre 2008 et se terminant le 7 décembre 2018.

## **6. AFFAIRES COURANTES**

### 6.1. Nomination de médecins au comité de révision

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de révision doit être institué par le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau;

**CONSIDÉRANT** que le comité de révision a pour fonction de réviser le traitement accordé à l'examen de la plainte d'un usager par le médecin examinateur de l'établissement. Le comité de révision s'assure que l'examen de plainte a été effectué de façon appropriée, diligemment et avec équité et que les motifs des conclusions du médecin examinateur, le cas échéant, se fondent sur le respect des droits et des normes professionnelles;

**CONSIDÉRANT** qu'il relève de la responsabilité du conseil d'administration d'un établissement de s'assurer de la qualité des services, du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

**CA-380-2008** Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu de nommer Docteur Guy Bonenfant et Docteur Jacques H. Roy membres du comité de révision au CSSS de Papineau.

### 6.2. Suivis – projet de construction

Sommairement, Madame Pilote effectue un bilan des travaux de construction en cours au CSSS de Papineau. En ce qui a trait au secteur de la Petite-Nation, le tout est presque terminé. À l'hôpital de Papineau, la construction se déroule assez bien. Un problème d'humidité dans la dalle de béton du sous-sol a été détecté. Le coût de la correction de ce problème est de 245 000 \$ et sera absorbé par les budgets de contingence du projet. L'échéancier est bien rencontré.

### 6.3. Suivis – comité vigilance et de la qualité

Monsieur Ménard, président du comité de vigilance et de la qualité fait rapport de la rencontre du 7 octobre 2008.

- Monsieur Damien Thibaudeau a présenté un rapport partiel du traitement des plaintes du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2008. Ce rapport se résume par 28 plaintes pour 25 dossiers; 5 plaintes médicales traitées et 2 plaintes médicales en traitement et 33 demandes d'assistance.

- Il y a eu discussion sur des recommandations de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec en lien avec le Conseil canadien d'agrément. Ce dossier est suivi de très près par les responsables au CSSS de Papineau et des mesures ont été prises pour corriger la situation.
- Les rapports à la Période 5 en gestion des risques démontrent que tout est sous contrôle.
- Un dossier en cours est celui de l'espace de stationnement au CSSS de Papineau; les démarches se poursuivent à cet effet.
- Le plan des mesures d'urgence au CSSS de Papineau est à être mis à jour. Des formations ont été données à l'ensemble du personnel.

#### 6.4. Ouverture de comptes bancaires pour les résidents en longue durée du CHSLD Petite-Nation

CONSIDÉRANT la recommandation des vérificateurs externes;

CONSIDÉRANT le chapitre IX du règlement de régie interne portant sur la signature des effets de commerce;

**CA-381-2008** Il est proposé Pierre Munn, appuyé par Louise Spencer et unanimement résolu que la présidente du conseil d'administration, Madame Lucie Lalonde, le vice-président du conseil d'administration, Monsieur Raymond Ménard, la directrice générale, Madame Réjeanne Pilote et le directeur des services financiers intérimaire, Monsieur André Turgeon, soient autorisés à signer pour l'ouverture d'un compte d'opération en fiducie au nom des usagers du CHSLD de la Petite-Nation au CSSS de Papineau.

## 7. AFFAIRES DIVERSES

### 7.1. Suivi – rencontre ministérielle sur la planification stratégique 2010-2015

Se tenait à Québec, le Forum national de gouverne sur la planification stratégique 2010-2015 du Ministère. Ces rencontres de travail ont été très profitables. Les enjeux et orientations discutées s'inscrivent dans la continuité de la planification stratégique actuelle. Il y aura consultation auprès d'autres partenaires dans les prochaines semaines. Le dépôt de la planification stratégique à l'assemblée nationale est prévu en juin 2009.

Le désengorgement des urgences n'apparaît pas car les moyens seront pris pour que la situation soit corrigée d'ici l'été prochain. Nous pouvons penser que le débloqué monétaire pour les lits de longue durée est l'un de ces moyens pour nous.

### 7.2. Rapport du comité d'évaluation du rendement du commissaire local aux plaintes

Le comité s'est réuni à quelques reprises. Il y a eu processus d'évaluation des objectifs, recommandation et fin de probation du commissaire local aux plaintes et à la qualité. La première évaluation s'est révélée positive.

### 7.3. Dépôt de la lettre de l'APTS

Les membres du conseil d'administration ont reçu une lettre non signée de l'exécutif local de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Cette lettre a pour but de porter à la connaissance des membres du conseil d'administration du CSSS de Papineau le climat de travail difficile au CLSC Vallée-de-la-Lièvre et de demander le soutien du conseil d'administration tant pour les employés, l'équipe de direction concernée et la direction générale dans la poursuite des moyens pris pour que la situation change. Madame Lucie Lalonde indique qu'une rencontre était déjà prévue le 27 novembre 2008 pour traiter de ce sujet en suivi des objectifs de la directrice générale mais qu'en fonction de la lettre, elle propose qu'un comité administratif soit convoqué et fera rapport au conseil d'administration du 25 novembre 2008.

## 8. CORRESPONDANCE

### 8.1. Lettre de l'AQPP – suivis en anticoagulothérapie en pharmacie communautaire

Déposée à titre d'information.

### 8.2. Lettre de l'Agence – situation financière 2008-2009

Déposée à titre d'information. Cette lettre fut traitée au point 5.1. du présent procès-verbal.

### 8.3. Lettre de l'Agence – rehaussement et diversification de l'offre d'hébergement et d'intervention pour personnes âgées sur le territoire de Papineau

Dépôt de la lettre datée du 23 octobre 2008 pour information. Celle-ci a été traitée au point 5.2.

### 8.4. Opinion des médecins psychiatres du CH Pierre-Janet

Déposée à titre d'information.

## 9. INFORMATION

### 9.1. Rapport de la présidente

Déposé à titre d'information.

### 9.2. Rapport de la directrice générale

Déposé à titre d'information.

## 10. PAROLE AU PUBLIC

Madame Martine Robert, directrice au conseil d'administration de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) prend la parole, accompagnée de Monsieur Jonathan Fortin, représentant régional de l'APTS.

Madame Robert informe les membres du conseil d'administration qu'ils ont reçu une lettre datée du 21 octobre 2008 pour les sensibiliser sur le climat de travail au CLSC Vallée-de-la-Lièvre qui se vit. Leur objectif est de permettre en collaboration avec la partie patronale de trouver les moyens pour solutionner la problématique et de remettre le lien de confiance entre les parties. Elle précise que compte tenu de la décision que le conseil d'administration a pris précédemment, ils ne liront pas la lettre et attendront la prochaine réunion.

Madame la présidente, Lucie Lalonde porte à l'attention de Madame Robert que la lettre déposée n'est pas signée.

Madame Robert répond que c'est l'exécutif local qui transmet la lettre, composé de Guylaine Laroche, Yves Destroismaisons et Marc-André Donato.

Madame Marie-Lucie Demers, syndiquée de l'APTS du CLSC de la Petite-Nation fait lecture d'une lettre de réactions à la lettre de l'APTS sur le climat de travail au CLSC Vallée-de-la-Lièvre par des employés du CLSC de la Petite-Nation. Cette lettre mentionne qu'étant donné le court temps pour réagir, par le manque d'information et n'ayant pas été avisés, les syndiqués de l'APTS du CLSC de la Petite-Nation ne peuvent pas prendre position face à cette action.

Madame Lucie Lalonde, informe les interlocuteurs qui ont pris la parole que le comité administratif analysera l'ensemble de la situation qui est présentée ce soir avec les deux interventions sur le sujet.

## **11. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### 11.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

### 11.2. Synergie – AQESSS – octobre 2008

Déposé à titre d'information.

### 11.3. La Tête à Papineau – octobre 2008

Déposée à titre d'information.

### 11.4. Communication de l'AQESSS - La Gouvernance

Déposée à titre d'information.

## **12. DATE, HEURE, LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE**

### 12.1. Séance régulière du 25 novembre 2008

La prochaine rencontre régulière se tiendra le 25 novembre 2008.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CA-382-2008** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Jean-Marc Laporte et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée.

---

La présidente  
Madame Lucie Lalonde

---

La secrétaire,  
Madame Réjeanne Pilote  
Directrice générale